

Présence d'ergot à la récolte : les bonnes pratiques à mettre en œuvre au champ

© 19/08/2019 | 🧑 Arvalis-Institut du végétal • 📰 Terre-net Média

Dans un contexte où la maîtrise de l'enherbement des parcelles et l'entretien des bordures des champs se compliquent, la présence d'ergot n'est pas si rare dans plusieurs régions françaises. Après la récolte, les sclérotés tombés au sol constituent une source de contamination pour les campagnes suivantes.



La nuisibilité de l'ergot ne s'exprime pas sur le rendement, mais par la production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux.
(©Arvalis-Institut du végétal)

La présence d'**ergot** n'est pas rare dans plusieurs régions françaises. Les sclérotés de blé, de seigle et plus généralement de céréales, ressemblent le plus souvent à des crottes de rats. Pour les distinguer, les sclérotés sont facilement sécables et présentent une section blanc violacé. Les plus gros peuvent prendre une forme de « massue » et peuvent atteindre 5 cm. Les plus petits correspondent à des micro-sclérotés adhérents au grain qui passent le plus souvent inaperçus. Les sclérotés observés dans les bennes peuvent provenir de la culture ou des graminées adventices (vulpin, ray-grass).

Toutes les graminées cultivées ou adventices peuvent être affectées, mais il existe **des différences de sensibilité entre espèces** : seigle > triticale > blé dur, blé tendre, orge, avoine. Côté adventices, le vulpin apparaît plus sensible que le ray-grass.



Les différentes catégories de sclérotés
(©Arvalis-Institut du végétal)

Une présence encadrée par différentes réglementations européennes

La nuisibilité de l'ergot ne s'exprime pas sur le rendement, mais par la **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux**. La présence de **sclérotés** dans les lots de céréales destinés à l'alimentation humaine ou animale est ainsi réglementée pour les céréales non moulues.

- Pour l'**alimentation humaine** : la limite maximale réglementaire est fixée, pour les sclérotés d'ergot, à 0,5 g/kg de céréales (excepté pour le maïs et le riz).
- Pour l'**alimentation animale** : la présence de sclérotés dans les lots de céréales ne doit pas dépasser 1 g/kg.
- Pour les **semences** : la réglementation tolère un maximum de 3 sclérotés ou fragments de sclérotés pour 500 g de semences certifiées et 1 sclérote ou fragment de sclérote dans les semences de base.

> Retrouvez davantage d'informations avec la [fiche "accident" Arvalis sur l'ergot](#).

Pour limiter la présence de sclérotas dans les parcelles concernées, Arvalis-Institut du végétal livre donc quelques recommandations :

Labourer la parcelle infestée

Des sclérotas sont généralement tombés au sol avant ou au moment de la récolte. Un labour ou tout autre travail du sol permettant d'enfouir les résidus (et donc les sclérotas) à plus de 10 cm, réduit fortement le **risque de contamination** pour la culture suivante. Les sclérotas enfouis qui germeront l'année suivante ne pourront pas émettre de spores (source de contamination primaire).

Des essais Arvalis conduits entre 2010 et 2013 mettent en évidence que des sclérotas enfouis à plus de 5 cm ne sont plus viables après deux ans passés sous terre. Il est donc recommandé de faire suivre le premier labour par deux années de travail superficiel pour ne pas ramener de sclérotas à la surface.

Éviter de semer une céréale

Éviter de semer une céréale les deux années suivantes dans les parcelles les plus concernées. Alternier les céréales à paille avec d'autres cultures non-hôte permet de **briser le cycle du champignon**, à la condition de maîtriser l'enherbement.

Contrôler les graminées adventices

Les **graminées** étant des relais de transmission de la maladie et une source majeure d'entretien et de multiplication de l'inoculum, leur contrôle sur l'ensemble de la rotation constitue une **mesure de prévention incontournable** pour limiter la présence de ce champignon (fauchage des bordures de parcelles si possible avant floraison, maîtrise de l'enherbement par le désherbage).

À lire aussi > [\[Vidéo\] Agriculture biologique - F. Peloquin a trouvé le bon équilibre pour maîtriser l'enherbement des cultures](#)

Semences de ferme, la vigilance s'impose !

Pour éviter tous risques de contamination de nouvelles parcelles, le mieux est de ne pas utiliser un lot contaminé pour faire de la **semence de ferme**.

Retrouvez également > [Céréales à paille et ergot : des solutions pour évaluer et maîtriser le risque](#).